



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## DAREIC

### Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération

Jean BOURDIN  
Délégué Académique aux Relations  
Européennes et  
Internationales et à la Coopération  
[jean.bourdin@ac-amiens.fr](mailto:jean.bourdin@ac-amiens.fr)

Tél. 03 22 82 69 35  
Fax. 03 22 82 69 56  
Mél : [ce.dareic@ac-amiens.fr](mailto:ce.dareic@ac-amiens.fr)

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

#### Dossier suivi par :

Virginie BORNET  
Chargée de mission  
Tél 03 22 82 37 53  
Fax : 03.22.82.69.56  
Mél : [virginie.bornet@ac-amiens.fr](mailto:virginie.bornet@ac-amiens.fr)

Horaires d'accueil du public  
et d'accueil téléphonique :  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00

Amiens, le 8 octobre 2018

La Rectrice de l'Académie d'Amiens  
Chancelière des Universités

à

Mesdames et Messieurs  
les Chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les enseignants

### Objet : Programmes d'échanges franco-allemands

J'attire votre attention sur l'offre d'échanges individuels franco-allemands qui demeure tout à fait unique. Vivre dans une famille d'accueil et aller au lycée ou au collège avec un(e) correspondant(e), c'est ce que proposent ces programmes qui s'adressent aux élèves français et allemands des lycées et collèges. Les adolescents ont ainsi la chance de faire une expérience de longue durée à l'étranger et d'acquérir un savoir et des compétences interculturelles. L'offre se décline selon les mêmes modalités que les années précédentes :

- séjour de 6 mois (« Programme Voltaire ») dans le pays du partenaire, et accueil du correspondant allemand pendant la même durée.
- séjour de 3 mois (« Programme Brigitte Sauzay ») dans le pays du partenaire, et accueil du correspondant allemand pendant la même durée.

En 2017-2018, environ 70 élèves de notre académie ont effectué un échange Sauzay tandis que 2 élèves participaient à un échange Voltaire, **programme que je vous invite à promouvoir particulièrement.**

### Programme VOLTAIRE

**Ce programme s'adresse aux élèves de troisième ainsi qu'à des élèves de seconde de lycée général, technologique et professionnel.** L'échange est basé sur le principe de **réciprocité**. Les élèves doivent avoir une maîtrise de la langue leur permettant de suivre les cours dans le pays partenaire après une courte phase d'adaptation et avoir de bons résultats dans les autres disciplines afin de pouvoir réintégrer leur filière d'origine à l'issue de l'échange. Les élèves français séjournent dans leur famille d'accueil allemande pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondant allemand en France pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisés dans l'établissement de leur partenaire. Les organisateurs du programme se chargent de trouver une famille partenaire aux participants.

Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur le site de l'OFAJ :  
<http://www.ofaj.org/programme-voltaire>

**Le document sera ensuite imprimé et joint au dossier complet (voir document joint), en trois exemplaires, que le chef d'établissement remettra au délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) au plus tard le 16 novembre 2018.**

2/2

## Programme BRIGITTE SAUZAY

**Pour pouvoir participer, les candidats doivent être élèves de collèges (quatrième, troisième) ou de lycée général ou professionnel (seconde ou première) et apprendre l'allemand depuis au moins deux ans . L'échange est basé sur le principe de réciprocité. Le jeune Français séjourne en Allemagne en principe pendant trois mois. La durée du séjour peut être ramenée à 2 mois, soit **56 jours minimum, pour les élèves de 4<sup>ème</sup> uniquement**. Durant la période de l'échange, l'élève est hébergé dans la famille de l'élève partenaire et fréquente le même établissement scolaire que ce dernier pendant **au moins six semaines**. L'usage est que l'élève français parte au printemps et reçoive son correspondant à l'automne suivant ; cependant, le choix des dates de l'échange est du ressort des participants et des établissements scolaires, et l'accueil de l'élève allemand par la famille française peut se faire avant ou après le séjour de l'élève français en Allemagne.**

Il existe plusieurs solutions pour trouver un correspondant allemand. Le document en pièce jointe vous les indiquera. En dernier recours, madame BORNET de la DAREIC se tient également à la disposition des équipes pédagogiques, des familles et des élèves pour aider à trouver un correspondant allemand dans les Länder partenaires de l'académie d'Amiens (Rhénanie du Nord Westphalie et Thuringe). Deux élèves français et allemand qui se connaissent peuvent aussi participer au programme.

**Vous trouverez sur le site de l'académie d'Amiens le dossier de candidature à renvoyer avec une lettre de motivation et des photos de la famille pour le 14 janvier 2019 ou dès à présent à la DAREIC.**

**Deux documents ayant pour but de mieux préparer et valoriser l'échange de l'élève sont également consultables et téléchargeables sur le site académique :**

- un guide Sauzay à l'usage des élèves et des personnels contenant des informations légales, pratiques et conseils pour la réussite de l'échange.
- une fiche d'évaluation des compétences acquises au cours de l'échange.

[Cliquer ici pour accéder à la page échange Brigitte Sauzay](#)

Il est recommandé de consulter l'intégralité des textes officiels concernant ces deux programmes dans le BOEN n°30 du 26 juillet 2018.

Ces programmes requièrent une mûre réflexion de l'élève ainsi qu'un engagement de la famille et de l'équipe pédagogique. Bien entendu, la DAREIC se tient à votre disposition pour répondre à toute interrogation générale ou concernant des cas personnels, et éventuellement pour se rendre dans vos établissements à l'occasion de réunion d'informations.

Un séjour, même de courte durée, reste irremplaçable. C'est pourquoi je remercie par avance les enseignants et chefs d'établissements prêts à soutenir les élèves dans cette démarche.

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Académie



Jean-Jacques VIAL

Béatrice CORMIER